



Les lendemain du Conseil

le 28 juin 2006

Volume I, numéro 14

Chers lecteurs,
Chères lectrices,

Hier, 27 juin 2006, se tenait la dernière séance 2005-2006 du Conseil des commissaires de la C.S. des Patriotes. Vous trouverez ci-après un bref résumé des sujets traités à cette occasion.

L'équipe de rédaction,
Angèle Giard
Alain Gauthier

- Un protocole d'entente est intervenu entre la C.S. des Patriotes et la Ville de Contrecoeur quant à l'utilisation des immeubles et de l'équipement scolaires à des fins récréatives, culturelles et sportives.
- Mesdames et messieurs les commissaires ont mandaté la direction générale pour négocier avec la Ville de Varennes afin d'obtenir une utilisation exclusive des locaux de l'école secondaire le Carrefour entre 16 h et 18 h ainsi qu'une priorité d'utilisation des locaux après 18 heures pour les activités parascolaires de l'école.
- Un mandat a été donné à l'effet d'identifier les besoins d'utilisation du pavillon des Tilleuls à Beloeil par l'école et par la Ville et de faire rapport au Conseil.
- Une demande de renouvellement du statut d'établissement à vocation particulière de l'école de la Roselière a été adoptée et sera transmise au MELS pour décision.
- Les membres du Conseil ont adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette 2006-2007. Par la même résolution, le taux de la taxe scolaire a été fixé à 0,35 \$.
- Il a été résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2006-2007 du siège social. De plus, les budgets 2006-2007 des établissements primaires, secondaires, adultes et formation professionnelle ont été approuvés, tels que présentés.
- Mesdames et messieurs les commissaires ont convenu qu'un avis public sera donné à l'effet que le Conseil se propose d'adopter, à la séance du 5 septembre 2006, une modification au règlement intitulé

«Règlement qui fixe le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires».

- Un groupe de réflexion composé de quatre commissaires et de la directrice générale a été mis sur pied ayant pour mandat de revoir les structures de participation au niveau politique afin d'en améliorer l'efficacité et l'efficience. Ce comité devra faire rapport au Conseil sur le déroulement des travaux de réflexion et il devra déposer une proposition finale au Conseil pour novembre 2006.
- Une liste partielle d'affectation des cadres d'établissement et de service 2006-2007 a été déposée.
- Deux comptes rendus de comités de travail du Conseil ont été déposés.
- Des informations ont été transmises concernant le projet de division du territoire de la C.S. des Patriotes en 25 circonscriptions électorales. L'adoption en sera faite par le Conseil le 3 octobre 2006.
- Les membres du Conseil ont siégé à huis clos pour traiter du point «Rapport du comité d'évaluation de la directrice générale».

Bonnes Vacances !